

INVENTAIRE AÉRIEN DU CERF DE VIRGINIE SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATIONAL D'ANTICOSTI

Par Éric Savard, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national d'Anticosti, et Bruno Rochette, technicien de la faune, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

À la fin du 19^e siècle, Henri Menier introduisait 220 cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*) sur l'île d'Anticosti. Au cours du siècle dernier, le cerf de Virginie s'adaptait progressivement à cet habitat plutôt hostile au départ pour lui, à tel point qu'aujourd'hui la population est évaluée à 166 000 têtes. L'impact que ce cervidé peut avoir sur son habitat est majeur. Par exemple, le broutage intensif de certaines espèces végétales fait en sorte que leur régénération s'avère très difficile. Il devient dès lors essentiel d'avoir un estimé de la population de cerf de Virginie afin de pouvoir suivre son évolution par rapport à son habitat.

En 2001, année de création du **parc national d'Anticosti**, un inventaire aérien était effectué sur l'île. À l'été 2006, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) effectuait un nouvel inventaire aérien du cerf de Virginie sur le territoire de l'île d'Anticosti, incluant celui du **parc national d'Anticosti**. Lors de la planification de cet inventaire, M. André Gingras, biologiste au MRNF, proposa à la direction du parc d'ajouter des parcelles d'inventaire dans les limites du parc afin de pouvoir mieux évaluer la densité de cerfs à l'intérieur de ce dernier.

Sur l'île d'Anticosti, l'inventaire de la population de cerf se fait généralement en août, période pendant laquelle la coloration des animaux facilite la détection de l'espèce du haut des airs, à travers le couvert forestier. L'opération consiste à survoler en hélicoptère, à basse altitude (60 m) et à basse vitesse (75 km/h), des parcelles-échantillons réparties sur toute la surface à inventorier. Tous les groupes de cerfs sont dénombrés à l'intérieur de ces parcelles de 3,5 km de longueur sur 60 m de largeur.

La technique utilisée est appelée « double inventaire aérien » et nécessite un hélicoptère de type Bell 206. Deux personnes rapportent leurs observations au navigateur qui dirige le pilote sur les lignes de vol préalablement tracées sur une carte. À ce stade, le GPS est d'une aide très précieuse. Les renseignements transmis par les observateurs sont notés sur les cartes de vol; le nombre de cerfs vus par journée de vol est quelquefois impressionnant. Les données brutes de chaque journée de vol sont traitées par un programme informatique qui permet d'estimer le nombre de cerfs présents et de déterminer un niveau de précision statistique.

En 2006, 76 parcelles au total ont été survolées à l'intérieur des limites du parc. Une densité de 22,4 cerfs/km² ± 14 % y a été évaluée, ce qui permet d'estimer qu'il y avait, à l'été 2006, entre 11 000 et 14 600 cerfs dans le **parc national d'Anticosti**. En 2001, une densité de 17,5 cerfs/km² ± 13 % avait été notée pour ce même territoire. Nous dénotons donc une augmentation de 28 % entre les deux survols. Cette augmentation se situe dans le même ordre de grandeur que celle calculée pour toute l'île (32 %).

L'indice de densité des cerfs, que nous avons obtenu lors de cet inventaire, se révèle très important puisqu'il peut être un facteur déterminant dans le cadre des suivis annuels de la faune et de la flore présentes dans les limites du parc. L'augmentation considérable de cerfs de Virginie observée pourrait avoir un impact direct sur la présence de certaines espèces, ce que nous tenterons d'évaluer lors de nos recherches futures. Ceci dit, un tel indice n'est pas nécessairement valide à long terme. D'autres inventaires seront nécessaires afin de mieux documenter et d'évaluer les changements de la population de cerf ainsi que leurs répercussions sur les différents écosystèmes dans lesquels cette population évolue.

AUTRES RÉALISATIONS :

- Suivi d'une sapinière à épinette blanche et pin blanc – un écosystème forestier exceptionnel
- Inventaire des amphibiens
- Suivi d'une plante à statut particulier : *l'Arnica lonchophylla*



Bruno Rochette, ministère des Ressources naturelles et de la Faune